

## Vœu proposé

### **Prise de parole de M. le Maire**

Dans le cadre de la COP 21, l'Etat français s'est engagé à diviser par 2 ses émissions de gaz à effet de serre en 10 ans, et à les rediviser par 2 les vingt années suivantes. Ceux qui pensent que cela est faisable sans mesures fortes, parfois dérangeantes, se trompent.

L'Etat doit prendre ses responsabilités, car nous ne pouvons pas continuer à vivre comme avant, et ne pas nous engager volontairement dans la préservation de notre planète pour les générations à venir.

Dans ce cadre, l'Etat a décidé d'assujettir ses aides à Air France à la suppression de lignes intérieures si le trajet peut être effectué en train en moins de 2 heures 30. C'est donc une bonne disposition qui va dans le sens d'une transition écologique attendue par les Français.

Si votre interpellation au moyen de ce vœu peut paraître honorable, avec notre majorité municipale, nous estimons qu'il est bien plus important d'agir concrètement sur le territoire sébastienais.

Au-delà de grandes déclarations, nous prônons la mise en place de politiques publiques réelles.

Ainsi, depuis le début de ce mandat, nous avons accéléré le partage de l'espace public afin de favoriser les mobilités douces sur notre territoire.

L'étude de « la ville apaisée » entre dans sa phase opérationnelle et concrète avec les premières enquêtes et le lancement du panel citoyen.

Avant la fin de l'année, nous planterons les premiers arbres de la forêt urbaine à la Fontaine.

Je voudrais aussi évoquer les jardins et vergers partagés, la protection du bois des Gripôts...

Autant d'actions concrètes qui matérialisent l'engagement des élus de la majorité en faveur de la préservation de notre environnement.

Reste la question des gaz à effet de serre. Bien qu'il s'agisse d'une compétence gouvernementale, sans doute, au-delà de grandes déclarations générales, pouvons-nous aussi être force de propositions sur notre territoire.

Ainsi, au niveau local, l'équipe majoritaire souhaite pouvoir mener des actions de sensibilisation à destination des habitants afin qu'ils puissent notamment mesurer leur empreinte carbone.

Et dans le cadre des projets à venir, nous continuerons à construire des bâtiments vertueux comme cela a été le cas pour l'extension de notre école municipale de musique inaugurée la semaine dernière.

C'est en poursuivant cette politique publique volontariste et responsable que notre ville contribuera concrètement aux engagements de l'Etat dans le cadre de la COP 21, et que nous préserverons et renforcerons le cadre de vie des Sébastienais.